

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Le onze avril deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal de la Commune de BIRAC, dûment convoqué le quatre avril, s'est réuni en session ordinaire, à dix-huit heures trente à la mairie sous la présidence de Monsieur MANSEAU Jean-Pierre.

**PRESENTS** : MANSEAU Jean-Pierre, LANNELUC Jean-Luc, DUBEDAT Maryse, PEHAU Thierry, MOURLANNE Hervé, CAILLETEAU Michelle, LAPORTE Frédéric.

**Absents excusés** : ALIBERT Jany, GINESTAL Jean-Michel

**Secrétaire de séance** : CAILLETEAU Michelle

### D 07-2019 VOTE TAUX CONTRIBUTIONS 2019

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2019, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 69 057 € ;

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

*Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :*

*décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique sur 2019 soit :*

- **Taxe d'habitation = 14,10 %**
- **Foncier bâti = 17,34 %**
- **Foncier non bâti = 55,00 %**

*Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.*

*Pour 2019, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 1,2 %.*

### D 08-2019 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

*Le Conseil Municipal, vu le projet de budget primitif 2019 présenté, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2019 arrêté comme suit :*

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, comprenant les reports de 2018

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	244 200,00 €	244 200,00 €
<b>Section d'investissement</b>	101 770,00 €	101 770,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>345 970,00 €</b>	<b>345 970,00 €</b>

### QUESTIONS DIVERSES

- Panneau affichage chasse : un panneau sera installé sur le mur attenant au local de la chasse afin d'y afficher les arrêtés préfectoraux relatifs à la chasse.
- SIVOM état réseau eau : les délégués au SIVOM (Thierry PEHAU et Jean-Luc LANNELUC) sont chargés de demander à la régie un diagnostic de l'état du réseau d'eau, afin d'envisager sereinement l'urbanisation à venir.
- SICTOM : le syndicat a récemment demandé aux élus de formuler des propositions afin de réduire les coûts de ramassage et de traitement des ordures ménagères ; les conseillers municipaux suggèrent de réduire les collectes à 2 passages par mois à la place d'un par semaine.
- SIVOS : la compétence des transports scolaires relevant désormais de la région, l'avenir du SIVOS risque d'être impacté. Le syndicat est en réunion ce soir.